

<https://ugtg.org/spip.php?article100>



Répression antisyndicale

Tous en grève le 5 Mars 2004 !

- Expressions - Tracts -



Date de mise en ligne mercredi 18 février 2004

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Davwa, nou Travayè Gwadeloup, janmen nou pa manjé an men a yo, janmen nou pa fè dèyè douvan lalwa a yo, janmen nou pa bésé tèt an nou,

Davwa, toultan nou sanblé, masyé, wouklé pou tout dwa an nou, dwa a fanm é nonm nou yé,

Davwa, èvè fòs a solidarité an nou, èvè lèspwi a nèg mawon la, èvè konésans nou gannyé asi tout lentansyon a yo,

Léta é lé patwon, ansanm ansanm èvè mè, dépité é konséyé politik Gwadeloup, ka monté konplo pou tchouyé nou.

FÒ NOU BARÉ VAN A YO !!

Nous le répétons, l'état capitaliste et colonial a entrepris une vaste opération d'invalidation et d'intimidation des syndicats. Il s'est mis au service du patronat et tente de nous contraindre à tout accepter, à capituler, à renier nos droits.

Ce dispositif cynique compte pour son exécution dans notre pays sur une classe politique repérée et condamnée pour ses pratiques mafieuses, toujours en quête de mandat politique pour mieux s'assurer richesse et impunité.

Ce complot entend se perfectionner avec l'appui de certaines organisations syndicales qui espèrent obtenir en retour, la reconnaissance que jamais les travailleurs ne leur a accordée, organisations qui d'ailleurs se pressent à la table de « **modernisation du dialogue social** », armées de fourchettes.

Arrestations musclées au saut du lit, interpellations arbitraires, garde à vue, saccage des piquets de grève, condamnation à des peines lourdes d'amende et de prison ... sont le lot quotidien de militants syndicalistes coupables d'exiger le respect des règlements, des conventions, des hommes et des libertés.

Jamais parallèlement, les Michaux, Vial-Collet, Encelade, Vion, Vian et autre Julliard et Desplan ne sont inquiétés pour les délits et dégâts qu'ils pratiquent, soutiennent ou tolèrent et leurs conséquences dans nos vies, notre famille, notre environnement.

N'est-ce pas criminel de promettre à chaque veille d'élections ou au lendemain d'un changement de gouvernement, plus d'emplois pour les jeunes, plus « d'ouverture pour les entreprises », plus, plus, plus pour la Guadeloupe, et n'arroser pour finir que ses amis ?

N'est-ce pas criminel de soutenir tout bonnement, que la destruction des Conventions Collectives, la flexibilité, les contrats de travail précaire, le chômage de plus de 50.000 hommes et femmes, la remise en cause de l'Assurance Maladie et de la Retraite par Répartition, sont des maux nécessaires à la compétitivité des entreprises et par conséquent au « développement économique » ?

N'est-ce pas criminel de décider la réduction de la rémunération des travailleurs, au motif qu'il s'agirait d'une sur-rémunération et encourager parallèlement le sur-profit que le patronat tire de ces revenus ?

N'est-ce pas criminel de prétendre que ces choix devraient assurer le développement et le plein emploi quand ce développement assure en réalité plus de richesses pour une poignée de patrons de l'import-distribution, mais surtout plus de dépendance et de fragilité pour les créateurs et entrepreneurs Gwadeloupéens, plus de dépendance et d'endettement pour les familles, plus de dégât écologique, plus de dégât de société comme l'assistanat, la drogue, la délinquance...

KIMAFOUTIÉSA...

Travailleurs, Peuple de Guadeloupe, nous avons été des dizaines de milliers à dénoncer cette politique, en refusant de nous associer au kabouya du 07 décembre 2003.

Politisyen malfètè, patwon é léta fwansé té ozabwa é estébékwe. Ils reviennent aujourd'hui et espèrent à l'occasion des élections régionales et cantonales nous flasher d'une virginité retrouvée, et à coup d'aides, de subventions et autres corruptions, s'acheter nos voix.

Aujourd'hui encore, par notre large, franche et massive mobilisation le 05 mars, nous saurons encore les dénoncer et exiger le respect de tous nos droits, des lois sociales, de la liberté syndicale.

Le 05 mars 2004, ansanm ansanm dans toutes les entreprises, nous saurons exiger l'arrêt des poursuites judiciaires contre nos militants, TOTO, MADASSAMY, DICANOT, FERGE, MOLIA, LEPIERRE, MONTANTIN, LOUIS, DOMOTA, PLANTIER, BEBEL, LENDO Charly et Luciano, BARCLAIS, BOURGUIGNON, la réintégration de nos délégués licenciés et le respect de notre droit d'entreprendre dans notre pays,

Le 05 mars 2004, adan on gran déboulé an larila, nous agirons en solidarité avec les Travailleurs de TEXACO, d'ÉCOMAX, de SAGEFI, de STPP, des BANQUES, de l'UGDGSB, des COMMUNES de Pointe-Noire et du Lamentin, de SOTASBAG, etc...

Le 05 mars 2004, nous poursuivrons le combat pour la défense du service public, pour l'intégration des CDD et des emplois jeunes des Collectivités Locales, des Hôpitaux, de l'Éducation Nationale,

**LE 05 MARS 2004, ANSANM-ANSANM,
NOU KÉ TOUVÉ BWA KI FO POU FOURÉ ADAN
REYON A YO !!**

TOUS EN GRÈVE LE 05 MARS 2004

SANBLÉ 9 H 30 - BIK A TRAVAYÈ LOCAL UGTG

18 février 2004